



FORMULAIRE D'INSCRIPTION - ÉCOLE DE TENNIS - SAISON 2026/2027



FORMAT VERT - 1H PAR SEMAINE

INFORMATIONS GÉNÉRALES

RENOUELEMENT NOUVEL(LE) ADHÉRENT(E)

NOM PRÉNOM

DATE DE NAISSANCE SEXE FÉMININ MASCULIN

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

TÉLÉPHONE 1 NATIONALITÉ

TÉLÉPHONE 2 MAIL

TEE-SHIRT (15€ - OPTIONNEL) 128CM 140CM 152CM 164CM 176CM

CRÉNEAUX HORAIRES

Merci de préciser vos souhaits par ordre de préférence (noter de 1 à 3)

MERCREDI 30 SÉANCES					VENDREDI 30 SÉANCES		SAMEDI 25 SÉANCES	
MERCREDI 10H - 11H	<input type="text"/>	<input type="text"/>			VENDREDI 17H - 18H	<input type="text"/>	SAMEDI 11H - 12H	<input type="text"/>
MERCREDI 11H - 12H	<input type="text"/>	<input type="text"/>						
MERCREDI 13H - 14H	<input type="text"/>	<input type="text"/>						
MERCREDI 14H - 15H	<input type="text"/>	<input type="text"/>						
MERCREDI 15H - 16H	<input type="text"/>	<input type="text"/>						
TARIF : 395 €					TARIF : 395 €		TARIF : 355 €	

RÈGLEMENT DE LA COTISATION - CADRES RESERVÉS À L'ASUL TENNIS

-30€ POUR TOUT ADHÉRENT SUPPLÉMENTAIRE À PARTIR DU 2ÈME MEMBRE DE LA FAMILLE - TOTAL DE LA REMISE : €

<input type="radio"/> CB : € <input type="radio"/> ESPÈCES : € <input type="radio"/> CH. VACANCES : €	<input type="radio"/> CHÈQUES <input type="radio"/> RÈGLEMENT EN TROIS FOIS	<table border="1"> <thead> <tr> <th>N° DU CHÈQUE</th> <th>MONTANT</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>CH 1 :</td> <td><input type="text"/></td> <td>€ ENCAISSEMENT FIN AOUT</td> </tr> <tr> <td>CH 2 :</td> <td><input type="text"/></td> <td>€ ENCAISSEMENT FIN SEPTEMBRE</td> </tr> <tr> <td>CH 3 :</td> <td><input type="text"/></td> <td>€ ENCAISSEMENT FIN OCTOBRE</td> </tr> </tbody> </table>	N° DU CHÈQUE	MONTANT		CH 1 :	<input type="text"/>	€ ENCAISSEMENT FIN AOUT	CH 2 :	<input type="text"/>	€ ENCAISSEMENT FIN SEPTEMBRE	CH 3 :	<input type="text"/>	€ ENCAISSEMENT FIN OCTOBRE	FACTURE / ATTESTATION ? <input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON TEE-SHIRT (OPTIONNEL +15€) <input type="radio"/> OUI <input type="radio"/> NON
	N° DU CHÈQUE		MONTANT												
CH 1 :	<input type="text"/>	€ ENCAISSEMENT FIN AOUT													
CH 2 :	<input type="text"/>	€ ENCAISSEMENT FIN SEPTEMBRE													
CH 3 :	<input type="text"/>	€ ENCAISSEMENT FIN OCTOBRE													
BANQUE :		TOTAL : <input type="text"/> €													

COMMENTAIRES :

ADOC LICENCE BALLE JAUNE



AUTORISATIONS PARENTALES

1 - COORDONNÉES PERSONNELLES

NOM

PRÉNOM

PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

TÉLÉPHONE

MAIL

L'adhésion à l'ASUL VILLEURBANNE TENNIS, 60 rue Pierre BARATIN - 69100 VILLEURBANNE entraîne de facto l'adhésion du membre au Comité Rhône Lyon Métropole et à la Ligue ARA Chemin des Chasseurs - 69500 BRON ainsi qu'à la Fédération Française de Tennis (la "FFT") 2 Avenue Gordon Bennett - 75016 Paris. Par conséquent, le club, le comité, la ligue et la FFT pourront être amenés à utiliser les données personnelles - notamment l'adresse électronique - communiquées par le membre, pour les besoins de l'organisation de l'activité fédérale (notamment l'envoi de tout courrier non sollicité lié à la gestion des services attachés à l'adhésion au club et/ou l'acquisition de la licence FFT, l'organisation des compétitions fédérales, la gestion des membres des associations, etc.). A cette fin, les informations collectées seront susceptibles de donner lieu à un traitement informatique par le club, le comité, la ligue et la FFT.

SANTÉ :

ATTESTE AVOIR RENSEIGNÉ LE QUESTIONNAIRE DE SANTÉ ET AVOIR RÉPONDU PAR LA NÉGATIVE À L'ENSEMBLE DES RUBRIQUES.

ATTESTE AVOIR FOURNI UN CERTIFICAT MÉDICAL DE NON CONTRE-INDICATION À LA PRATIQUE DU TENNIS Y COMPRIS EN COMPÉTITION EN CAS DE RÉPONSE(S) POSITIVE(S) SUR LE QUESTIONNAIRE DE SANTÉ

DROIT À L'IMAGE :

AUTORISE L'ASUL TENNIS POUR SA COMMUNICATION INTERNE ET/OU EXTERNE, A UTILISER, POUR LA SAISON 2026-2027, L'IMAGE DE LA PERSONNE ET CELA SUR TOUT TYPE DE SUPPORT

2 - DROITS ET DEVOIRS

- En tout état de cause, conformément à l'article 39 de la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978, le membre dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données le concernant.

- Pour l'exercice de ces droits, le membre est invité à s'adresser par courrier à : accueil@asultennis.fr ou par courrier postal. Il peut également s'adresser à la FFT.

- Le membre peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement de données le concernant.

- Le membre trouvera des informations sur ses droits et devoirs et sur la protection des données individuelles sur le site de la Commission Nationale de l'informatique et des libertés (www.cnil.fr).

- Je reconnais que l'adhésion au club ASUL VILLEURBANNE TENNIS entraîne l'acceptation du règlement intérieur de celui-ci et des statuts et règlements de la Fédération Française de Tennis (FFT)

- Je reconnais avoir conscience des risques inhérents à la pratique sportives et avoir été informé et pris connaissance des garanties d'assurances proposées avec la licence

- Je reconnais être averti de l'intérêt de souscrire des garanties complémentaires proposées par la FFT afin de bénéficier d'une meilleure indemnisation en cas de dommage corporel

DATE :

SIGNATURE DU REPRÉSENTANT LÉGAL :